

Écrit par Jonathan Trudel

Jeudi, 11 Septembre 2014 00:11 -



Photo: Chuck Stody/La Presse Canadienne

Écrit par Jonathan Trudel

Jeudi, 11 Septembre 2014 00:11 -



~~Le blogue politique est un espace de discussion et de débat où les citoyens peuvent s'exprimer sur les questions politiques. Il est important de respecter les règles de la communauté et de rester courtois. Les commentaires qui ne respectent pas ces règles seront supprimés.~~

L'étudiant a-t-il droit à un salaire

(ici on le prétend)

(là on n'en croit rien)

Poser une telle question dans les conditions présentes n'est pas sans faire montre d'une certaine ironie. En effet, loin de recevoir ce salaire, l'étudiant d'aujourd'hui doit pourvoir à des dépenses scolaires qui subissent des hausses continues et qui excèdent souvent sa capacité de payer. On peut y voir peut-être une raison de plus pour justifier le mérite d'une allocation de l'Etat. L'étudiant dans le besoin, plus que tout autre membre de la société, nécessite une attention particulière. Par ses études, il façonne les éléments de toute sa vie professionnelle et humaine. Qu'il puisse se préparer à la vie avec le maximum d'intensité, il ne sera, plus tard, que plus utile aux siens et à la société. Un manque de finances ne se tolère pas dans le cas de l'étudiant. Si trop souvent il n'a le temps que de travailler et d'expédier ses études, il deviendra ce parfait technicien, vide de culture, ou même, ce technicien médiocre qui profitera de la société, au lieu d'y jouer son rôle prépondérant.

Au seuil de la vie, diplôme en main, après plusieurs années exténuantes de travail intellectuel et physique, le jeune professionnel a épuisé sa réserve de courage. Il est devenu l'arriviste averti qui prendra le chemin le plus court pour atteindre le succès, peu soucieux de sa droiture. Ce sont là des faits que l'on peut observer tous les jours.

Un seul correctif s'ajuste à cette pénible situation: l'allocation régulière à l'étudiant, apte à lui permettre une économie de santé et à lui ouvrir l'accès à son plein développement intellectuel. Et le salaire n'aurait pas que cet effet. Il offrirait à tous les jeunes talents habilités à faire des études spécialisées, la possibilité de les accomplir. Une nation qui aspire à la durée doit permettre à toutes ses forces vives de s'épanouir. Elle doit permettre à chacun d'aller là où il peut donner son meilleur rendement. Le salaire à l'étudiant est la mesure radicale peut-être mais nécessaire qui assurera à chacun le droit d'entrée à l'Université. On objectera le surpeuplement. C'est chose facile que de l'éviter en élevant les exigences. Et ce serait pour le mieux. L'essentiel est que le talent se substitue à l'argent comme critère d'accès aux études universitaires.

Ce serait donc oeuvre utile et juste de l'Etat que de nous accorder ce salaire. Nous représentons la continuité de la nation; et si nous ne sommes pas utilisables, immédiatement, nous formons présentement la part la plus riche de l'avenir. En nous aidant l'Etat agit en fonction du progrès de la société qu'il dirige. Il apparaît alors que ce soit son devoir de nous aider.

Robert BOURASSA,
Etudiant en Droit.

L'Etat accorde présentement des mesures sociales et sociales, aux invalides, aux vieillards. Voilà maintenant que les étudiants d'eux-mêmes se font classer dans la catégorie des potentiels ou des incapables.

On accorde des mesures sociales et syndicales aux groupes qui se trouvent opprimés par leurs dirigeants. Voilà maintenant que les étudiants demandent la protection de l'Etat. La classe dirigeante veut-elle se faire protéger?

Mais venons-en aux faits. L'étudiant ne peut pas faire partie de la future élite lorsqu'il s'agit d'étudiants au stage universitaire. C'est là une réalité à laquelle ils devront faire face. Une majorité d'entre eux, en moins de cinq ans.

Or la maturité ce n'est pas tant d'être intelligent, mais c'est d'être maître de soi-même afin de pouvoir aider et guider les autres. Ce n'est certainement pas en vivant avec l'Etat que l'étudiant apprendra à se débrouiller. C'est son épingle du jeu.

On répondra que cela existe en d'autres lieux. On peut et de fait cela est, mais le principe n'est pas justifié ou justifiable. Ce qu'il faut attendre d'un gouvernement, c'est qu'il nous aide nous-mêmes à tirer notre épingle du jeu.

Il est inadmissible qu'un étudiant soit traité comme un "bell-boy" ou chauffeur de taxi, mais il n'est pas mieux que le gouvernement lui donne le goût du jeu.

Mais où voulons-nous en venir? Le gouvernement ne doit pas aider l'étudiant à faire son épingle du jeu. C'est un certain nombre d'années mais en tenant compte de la fonction de ce qu'il pourra être hypothétiquement, il n'y a pas de doute.

CE QU'IL EST DÉJÀ... En pratique, le gouvernement devrait avoir un bureau de placement particulier, à l'intention des étudiants, qui puisse leur procurer du travail rémunéré à temps partiel en fonction des talents et des compétences déjà acquises.

Il existe sans doute du travail rémunérateur pour un détenteur d'un baccalauréat ou d'un diplôme. D'autre part, l'étudiant n'a pas le loisir de se consacrer à la chasse. Le gouvernement devrait donc lui procurer un ouvrage approprié pour qu'il puisse déjà acquiescer, selon le temps des besoins.

Robert Bourassa et Gabriel Nadeau-Dubois même combat

Écrit par Jonathan Trudel
Jeudi, 11 Septembre 2014 00:11 -

Consultez la source sur [L'actualité.com](#): [Robert Bourassa et Gabriel Nadeau-Dubois même combat ?](#) Nestlé a-t-elle le premier